

N° SIRET : 2119105000019	Décision Modificative	Département : Corrèze
Etablissement : COMMUNE DE LANTEUIL	Année 2018	Poste Comptable : TRESORERIE DE BEYNAT
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 29/11/2018

Augmentation de crédit	
N° 02	

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	15
PRESENTS	15
dont VOTANTS	15

L'an deux mil dix huit , le vingt neuf novembre, le Conseil Municipal de Lanteuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Lanteuil, à 18H30, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29/11/2018

Etaient PRESENTS : MM.DERACHINOIS Christian, André DELPY, Alain GUIONIE, Albert LAURENT, Sylvie BOUSTIE, Karine BROUSSE, Alain PARIS, Michèle COSTE, Jacques MESTRE, Sébastien CHABENAT, Julie BERNICAL, Murielle GAYE, Patrice LARIVET, Jean-François VERLHAC, Alain VAUZOUR.

Secrétaire de séance : Sébastien CHABENAT

Etaient ABSENTS :

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DM 2 6 EXERCICE 2018 - N° 2018 11 003**
AUGMENTATION DE CREDITS

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Energie - Electricité	60612	2 000,00		
Combustibles	60621	1 050,00		
Fournitures de petit équipement	60632	-2 500,00		
Terrains	61521	2 000,00		
Réseaux	615232	-1 790,00		
Versements à des organismes de formation	6184	50,00		
Autre personnel extérieur	6218	700,00		
Transports collectifs	6247	-3 000,00		
Participat° employeurs à la formation professionnelle continue	6333	-900,00		
Rémunération du personnel titulaire	6411	2 000,00		
Cotisations aux caisses de retraites	6453	-2 000,00		
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6454	-1 500,00		
Autres charges du personnel	6488	200,00		
Formation	6535	300,00		
Concession dans les cimetières (produit net)			70311	6 260,00
Remboursement de frais par d'autres redevables			70878	1 000,00
Taxe additionnelle aux droits de mutatio° ou à la taxe de publicité fon			7381	2 298,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	739223	-3 536,00		
Dotation forfaitaire			7411	5 582,00
Dotation de solidarité rurale			74121	-30 138,00
Dotation nationale de péréquation			74127	1 888,00
Participations - Etat - Autres			74718	2 070,00
Attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle			74832	1 105,00
Revenus des immeubles			752	3 009,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		-6 926,00		-6 926,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				-48 837,00
Emprunts en euros			1641	-48 837,00
OP : EQUIPEMENTS DIVERS				
Concessions et droits similaires	2051	260		2 000,00
Immeubles de rapport	2132	260		-2 000,00
OP : ECOLE NUMERIQUE				2 425,00

N° SIRET : 2119105000019	Décision Modificative	Département : Corrèze
Etablissement : COMMUNE DE LANTEUIL	Année 2018	Poste Comptable : TRESORERIE DE BEYNAT
Budget : Budget Principal	Page n° 2	Date de Séance : 29/11/2018

Augmentation de crédit
N° 02

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet de la DM : **DM 2 6 EXERCICE 2018 - N° 2018 11 003**
AUGMENTATION DE CREDITS

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES		
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)	
Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires r			1341	3	2 425,00
OP : VOIRIE COMMUNALE DETR					7 605,00
Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires r			1341	3	7 605,00
OP : ADRESSAGE - DENOMINATION DES RUES					1 807,00
Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires r			1341	3	1 807,00
OP : CIMETIERE					10 500,00
Subv. éqpmt non transf. - Départements			13231	3	10 500,00
OP : VOIRIE ORIOL VC N°5					26 500,00
Subv. éqpmt non transf. - Départements			13231	289	11 500,00
Fonds éqpmt non transf. - Dotation d'équipement des territoires r			1341	289	15 000,00
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		0,00			0,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du .././..... et de la publication en date du .././.....

A la mairie de Lanteuil, à 18H30, le 29/11/2018
Pour extrait conforme,
Le Maire